



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**248<sup>e</sup> séance du**  
**CONSEIL DES GOUVERNEURS**  
**CGV-160611**  
**Le 11 juin 2016**  
**de 8 h 30 à 16 h 15**  
**Salle 309 Pavillon Irène-Léger**  
**Campus de Shippagan**

**PROCÈS-VERBAL**  
Conseil des gouverneurs • CGV-160611



**CGV-160611**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

248<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 11 juin 2016

de 8 h 30 à 16 h 15

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

## **PRÉSENCES**

### **MEMBRES**

Jeannita Bernard	Extérieur du NB (IPE)
Alain Bossé	Nord-Ouest
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)
Adélard Cormier	Sud-Est
Keith Coughlan	Sud-Est
Micheline Daigle-LeBlanc	Extérieur du NB (NÉ)
Édith Doucet	Extérieur des régions
Kassim Doumbia	Nord-Est
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions
Corinne A. Godbout	Sud-Est
Roxann Guerrette	Étudiante (Moncton)
Hermel Landry	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)
Blanca Navarro Pardiñas	Professeure (Edmundston)
Victor-Urbain Ngollo-Ngollo	Étudiant (Shippagan)
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest
Paulette Robert	Nord-Est
Stéphane Robichaud	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)

Marie-Noëlle Ryan	Professeure (Moncton)
Jean-Claude Savoie	Chancelier
Jean Soucie	Nord-Ouest
Raymond Théberge,	U de M
recteur et vice-chancelier	
Neil Vibert	Nord-Est

### **AUTRES PERSONNES PRÉSENTES**

Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAÉI)	U de M
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

**Personnes excusées :** Valérie Albert, Michel Côté et Raymond Lanteigne

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
1. OUVERTURE .....	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
6. CORRESPONDANCES.....	4
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-160416.....	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	6
9.1. Lettre du Conseil des gouverneurs au gouvernement du NB.....	6
9.2. Autres .....	6
10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	6
11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT.....	7
12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160530 ET CEX-160609.....	10
13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX.....	10
13.1. Plan de recrutement .....	10
13.2. Projets d'infrastructures .....	12
13.3. Rapport des ressources humaines .....	13
13.4. Nomination – Doyenne, doyen des Études <i>par intérim</i> (Campus de Shippagan) .....	15
13.5. Dossier livraison des services – affaires étudiantes et internationales .....	16
13.6. Nomination – Vice-doyenne, vice-doyen de la Faculté d'administration.....	17
13.7. Autres .....	18
14. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION .....	18
14.1. Évaluation des programmes .....	18
14.1.1. Génie civil.....	18
14.1.2. Génie électrique.....	19
14.1.3. Génie mécanique .....	20
14.2. Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels.....	21
14.3. Création d'un Certificat en planification et gestion logistique.....	22
14.4. Création d'une Mineure en études acadiennes.....	22
15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	23
15.1. Fonds de fonds de couverture – choix d'un gestionnaire .....	23
16. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	23
17. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	23
18. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	24
19. RENOUVELLEMENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	25
20. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160506 .....	26
21. AFFAIRES NOUVELLES.....	26
21.1. Remerciements .....	26
22. PROCHAINE RÉUNION .....	26
23. CLÔTURE.....	26

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<b>Page</b>
DOCUMENT .....	27
DOCUMENT A : Lettre de Brigitte Leblon datée du 11 avril 2016 .....	A(1-28)
DOCUMENT B : Lettre de Marie-Noëlle Ryan et cosignataires datée du 28 avril 2016.....	B (1-41)
DOCUMENT C : Ordre du jour adopté .....	C(1-2)
DOCUMENT D : Lettre du Conseil des gouverneurs au Premier Ministre du NB.....	D(1-4)
DOCUMENT E : Rapport du recteur et vice-chancelier .....	E(1-20)
DOCUMENT F : Présentation PowerPoint – Rapport KCI de l'étude de marché philanthropique .....	F(1-26)
DOCUMENT G : Tableau – Priorités de campagne .....	G(1)
DOCUMENT H : Budget proposé de la campagne de financement.....	H(1)
DOCUMENT I : Présentation PowerPoint – Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires .....	I(1-5)
DOCUMENT J : Fiches sommaires des projets (FIS).....	J(1-16)
DOCUMENT K : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-160315 .....	K(1)
DOCUMENT L : Fonds de fonds de couverture .....	L(1-4)
DOCUMENT M : Lettre d'intention – renouvellement du recteur et vice-chancelier .....	M(1-3)
DOCUMENT N : Biographie de monsieur Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier.....	N(1-2)
DOCUMENT O : Données institutionnelles 2015-2016 .....	O(1-34)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

**1. OUVERTURE**

**8 h 35** : Le vice-président du Conseil des gouverneurs, monsieur Hermel Landry, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il indique que, en l'absence du président, monsieur Raymond Lanteigne, il agira comme président de cette 248<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. Comme scrutateurs, il nomme Marc Angers et Sylvie Doiron.

**2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit monsieur Kassim Doumbia, représentant du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, ainsi que monsieur Victor-Urbain Ngollo-Ngollo, président de l'AÉUMCS et étudiant au Campus de Shippagan.

**3. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

**Alphonse (Ben) Caissie**, décédé le 30 avril 2016. Il était professeur à la retraite du Campus de Moncton.

**Anne Landry**, décédée le 7 mai 2016. Elle était commis comptable IV au Service des finances du Campus de Moncton.

**Jean-Claude Dupont**, décédé le 17 mai 2016. Il était professeur en ethnologie à la Faculté des Lettres de l'Université Laval et il était récipiendaire d'un doctorat honorifique ès lettres de l'Université de Moncton (2004).

**4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

Un avis de convocation a été envoyé le 27 mai 2016 accompagné d'un avis de résolution et de l'ordre du jour. La réunion est convoquée par le vice-président du Conseil des gouverneurs, Hermel Landry.

**5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

**6. CORRESPONDANCES**

Voir le Document A, p. 1-28, et le Document B, p. 1-41

- Lettre de madame Brigitte Leblon, professeure à la University of New Brunswick, adressée à monsieur Raymond Lanteigne, président du Conseil des gouverneurs, datée du 11 avril 2016 et ayant comme objet : *Sélection du doyen(ne) des études du Campus de Shippagan*.

Dans la correspondance, madame Leblon indique qu'elle a postulé pour le poste de doyenne des Études au Campus de Shippagan. Elle pose des questions à savoir pourquoi sa candidature n'a pas été retenue, quel était son score et pourquoi deux membres du premier Comité de sélection ont démissionné. Madame Leblon considère que le processus a été entaché de vices de procédure et demande au Conseil des gouverneurs de refuser la recommandation du Comité de sélection.

## 6. CORRESPONDANCES (suite)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que le poste n'a pas été pourvu à la suite du premier concours. Le concours fut relancé, un nouveau comité ayant été composé en tenant compte des disponibilités des uns et des autres. Le VRER est d'avis que le processus a été conforme à la procédure établie et que celui-ci n'a pas mené à une recommandation lors du premier concours. Il considère qu'il n'y a aucun vice de procédure. Le deuxième concours n'a pas porté des fruits non plus. Un troisième concours sera lancé à l'automne 2016.

Le VRER explique qu'il a reçu le mandat du Comité exécutif de répondre à la correspondance de madame Leblon.

- Lettre de madame Marie-Noëlle Ryan, présidente de l'ABPPUM, cosignée par Roxann Guerrette, présidente de la FÉÉCUM; Blanca Navarro Pardiñas, présidente de l'APPUMCE; Christian Kalande, président sortant de l'A.É.É.I.C.U.M.; et Gaëtan Gauvin, président de l'APAPUM, adressée à monsieur Raymond Lanteigne, président du Conseil des gouverneurs, datée du 28 avril 2016 et ayant comme objet : *Demande de création d'un poste d'ombudsman pour l'Université de Moncton.*

Cette correspondance sera examinée au point 13.7 de l'ordre du jour.

## 7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document C, p. 1-2

Modifications :

- La rubrique 13.5 sera pour **information**.
- Ajout de la rubrique 13.6 « *Nomination – Doyenne, doyen des études par intérim (Campus de Shippagan)* » pour **décision**.
- La rubrique 18 sera pour **décision**.

**R : 01-CGV-160611**

Neil Vibert, appuyé par Alain Bossé, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

## 8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-160416

**R : 02-CGV-160611**

Benoît Long, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-160416 soit adopté tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL****9.1. Lettre du Conseil des gouverneurs au gouvernement du NB**

Voir le Document D, p. 1-4

Le président rappelle que, à la suite de l'adoption du budget 2016-2017 de l'Université de Moncton, le Conseil des gouverneurs avait adopté une résolution (R : 08-CGV-160416) dont l'objet était celui de remettre au premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Brian Gallant, une lettre indiquant que l'Université de Moncton est un de deux systèmes universitaires et non une de quatre universités, et qu'elle ne bénéficie pas d'un financement adéquat.

Un projet de lettre a été préparé. Le Conseil des gouverneurs examine le projet de lettre et n'y apporte aucun changement. Les membres du Conseil sont invités à signer la lettre. La proposition suivante est mise aux voix.

***R : 03-CGV-160611***

Annie-Hélène Boudreau, appuyée par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le contenu de la lettre adressée à l'honorable Brian Gallant, premier ministre du Nouveau-Brunswick, lettre qui a été préparée à la suite de la demande du Conseil des gouverneurs (voir la résolution 08-CGV-160416). »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**9.2. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Voir le Document E, p. 1-20

**Présentation du recteur et vice-chancelier**

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 16 avril au 11 juin 2016. Il fait le point sur plusieurs dossiers, dont les suivants :

Collation des grades : Plus de 800 diplômes ont été décernés lors des cérémonies de collations des grades qui ont eu lieu au mois de mai dans les trois campus. Monsieur Donald Ferguson, madame Chantal Hébert et monsieur Claude Robinson ont reçu des doctorats honorifiques en administration publique, en information-communication et en arts et sciences humaines respectivement. Monsieur Andrew Boghen a été élevé au rang de professeur émérite en biologie. De plus, monsieur Robert Levesque du Campus d'Edmundston a obtenu le *Prix d'excellence en enseignement*. Le *Prix d'excellence en encadrement* a été remis à madame Renée Guimond Plourde (Edmundston) et monsieur Marc Surette (Moncton).

Gouvernement provincial : Le 6 juin 2016, un nouveau Conseil des ministres a été nommé. Monsieur Donald Arseneault a été nommé ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable des Affaires gouvernementales, des Langues officielles et de la Société de développement régional. Monsieur Jean-Marc Dupuis est le nouveau sous-ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Chaire de recherche : Une nouvelle chaire de recherche a été créée, soit la Chaire de recherche interdisciplinaire UdeM-CFMNB en santé mentale chez les jeunes.

Entente-cadre : Une entente-cadre entre l'Université de Moncton, la University of New Brunswick et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (francophone et anglophone) a été signée afin de permettre la mobilité interinstitutionnelle des étudiantes et des étudiants en ingénierie.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**

École d'été : Une première École d'été de perfectionnement sur le vieillissement offrira une formation les 17 et 18 août 2016 au Campus de Shippagan.

Portes ouvertes : Les journées portes ouvertes ont été un franc succès. L'Université a accueilli 1056 élèves de la 11<sup>e</sup> année provenant de 34 écoles francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les points suivants sont soulevés lors de la discussion :

- Le Conseil des gouverneurs félicite l'équipe de recrutement pour le succès connu lors de l'organisation des journées portes ouvertes. On note que l'activité a été organisée au printemps ce qui semble être un temps idéal.
- Au sujet du nouveau programme du gouvernement provincial portant sur les droits de scolarité, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales explique que ce programme pourrait être bénéfique pour 25 % des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton. L'impact de ce programme provincial sur les stratégies de recrutement de l'Université d'Ottawa (au Nouveau-Brunswick) est difficile à mesurer en ce moment.
- Ce nouveau programme provincial pourrait être intéressant pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Il faut savoir les encadrer et les aider à remplir les formulaires de demande.
- Une membre est d'avis que l'activité devrait se faire alors que les élèves sont en 11<sup>e</sup> année. Il serait bien de développer des ateliers en ce sens.

Le recteur et vice-chancelier indique que son rapport est accompagné d'un document portant sur les réalisations de la communauté universitaire pour la période du 16 avril au 9 juin 2016.

**R : 04-CGV-160611**

Édith Doucet, appuyée par Blanca Navarro Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

*Invitées : Joanne Villemaire, vice-présidente principale et partenaire chez KCI, et Linda Schofield, directrice générale des relations universitaires et du développement philanthropique.*

**Présentation de KCI**

Voir le Document F, p. 1-26, et le Document G, p. 1

Le recteur et vice-chancelier présente les invitées, soit madame Joanne Villemaire, vice-présidente principale et partenaire chez KCI et madame Linda Schofield, directrice générale des relations universitaires et du développement philanthropique. Le recteur et vice-chancelier explique que la firme KCI est une firme expérimentée en philanthropie. Il explique que KCI a reçu un mandat en septembre 2015, mandat découlant du plan stratégique de l'Université de Moncton. Il s'agissait de réaliser une étude de marché philanthropique afin d'évaluer le degré de préparation de l'Université de Moncton à entreprendre une nouvelle campagne majeure de financement.

**11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (suite)**Présentation de madame Joanne Villemaire

À l'aide de diapositives électroniques, madame Villemaire présente un document intitulé « Rapport de l'étude de marché philanthropique ». Elle explique que l'étude a porté sur la faisabilité d'une campagne de 55 M\$.

Madame Villemaire explique les éléments critiques d'une campagne majeure de financement, expliquant que l'objectif financier doit être ambitieux, mais réalisable. Elle explique que le leadership doit être engagé et influent; le conseil d'administration doit être responsable et engagé à la réussite.

Plusieurs consultations ont eu lieu au cours de l'étude. On compte 26 entrevues individuelles, 6 groupes de discussion, des sondages auprès des diplômées/diplômés avec 1152 répondants. Les consultations ont porté sur plusieurs thèmes, dont les perceptions, les forces principales, l'objectif de 55 M\$, les donateurs potentiels, le leadership, la gestion des relations, le succès de la campagne et autres.

Parmi les forces, on note que l'Université peut compter sur un fort sentiment d'appartenance et un grand sentiment de fierté. L'Université est un moteur économique et culturel à Edmundston, Moncton, Shippagan et ailleurs. L'Université peut compter sur ses diplômées et diplômés, mais aussi sur des liens importants avec les familles acadiennes.

Par ailleurs, madame Villemaire explique que les gens reconnaissent que la recherche devient de plus en plus importante pour attirer et retenir le corps professoral de haut niveau et que les programmes « expérientiels » sont recherchés par les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants.

Parmi les éléments à améliorer, l'Université doit parler davantage de son impact positif, de sa recherche, de son enseignement et de son implication communautaire.

Au cours de l'étude, deux grands axes ont été identifiés, soit la *recherche et le développement* et *l'expérience étudiante*. Les projets identifiés s'inscrivent dans ces axes. Ils sont :

- Centre de recherche de médecine personnalisée
- Études acadiennes
- Chaires et centres de recherche
- Programmes de bourses et d'aide financière
- Espaces et innovation
- Centre international réseau de l'UdeM

Avec les résultats des dernières campagnes, la majorité des personnes consultées croit que l'Université a la capacité de se lancer dans une nouvelle campagne de 55 M\$ malgré l'économie. Plusieurs estiment qu'il s'agit d'un bon moment, que le leadership est fort, et que les projets sont inspirants.

KCI est d'avis que l'Université de Moncton est en bonne posture pour se lancer dans une campagne d'envergure qui ne dépasserait pas 55 M\$.

- L'Université de Moncton a des assises solides pour lancer une nouvelle campagne de financement.
- La communauté externe est prête à appuyer une nouvelle campagne et indique même que c'est le bon moment.
- L'objectif de la campagne de 55 M\$ est bien reçu.

**11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (suite)**

KCI est d'avis que, tenant compte des informations obtenues lors des consultations, le leadership institutionnel est optimal pour lancer la campagne. KCI considère que l'Université est bien positionnée surtout au niveau du leadership en termes d'équipe de travail, de donateurs majeurs et de l'argumentaire. KCI considère que l'Université doit poursuivre son travail au niveau du bassin de donateurs potentiels et du leadership bénévole. Enfin, selon KCI, deux domaines nécessitent une attention particulière, soit l'investissement des ressources et le consensus interne.

Présentation de madame Linda Schofield

Madame Schofield rappelle que l'Université a lancé deux campagnes majeures, soit la campagne Impact en 1992 et la campagne Excellence en 2004. Les objectifs étaient les suivants :

Campagne Impact :	Objectif : 12 M\$	Résultat : 25 M\$
Campagne Excellence :	Objectif : 25 M\$	Résultat : 37 M\$

Madame Schofield indique qu'un comité exécutif doit être mis sur pied ainsi qu'un cabinet de campagne. Elle rappelle que ce type de campagne est à long terme, soit 10 ans, et que la campagne doit s'autofinancer.

Avis du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le projet de la campagne de financement s'inscrit dans le grand projet de la planification stratégique de l'Université. Le recteur indique que la liste des projets et des montants ont été modifiés. Il attire l'attention des membres du Conseil à la dernière page du document. On note que l'objectif de la campagne sera de l'ordre du 50 M\$ et les projets retenus sont les suivants :

- ✓ Santé : Centre de recherche de médecine personnalisée (8.5 M\$)
- ✓ Études acadiennes : Développement du réseau acadien (5 M\$)
- ✓ Environnement (5 M\$)
- ✓ Programmes de bourses et d'aide financière (20 M\$)
- ✓ Espaces et Innovation (11.5 M\$)

Discussion du Conseil des gouverneurs

Les points suivants sont soulevés lors de la discussion :

- Les membres demandent des précisions sur les frais administratifs, les dons majeurs et le taux de participation à l'interne.
- Les membres notent que la campagne se fera en deux temps, soit la phase silencieuse et la phase publique. La phase publique sera lancée en 2018 ou 2019.
- Au sujet des projets, plusieurs membres notent l'importance des programmes de bourses et d'aide financière. Ces programmes assurent un bon positionnement pour le recrutement des étudiantes et des étudiants.
- On note que l'Université ne sollicite pas ses diplômées et diplômés de façon continue.
- On rappelle que le choix du projet *Espaces et Innovation* s'arrime bien avec le discours national portant sur l'innovation.
- Un gouverneur indique qu'il faut travailler davantage auprès des étudiantes et des étudiants internationaux. Il faut encourager la diversité, au niveau du cabinet de campagne, voire au niveau de la coprésidence.
- Une gouverneure demande s'il y a des mesures alternatives dans le cas que l'objectif n'est pas satisfait. Madame Villemare indique que l'on peut prolonger la campagne. Cela dit, globalement, madame Villemare et madame Schofield indiquent être très à l'aise avec l'objectif de 50 M\$.

**11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (suite)**

Les membres soulignent l'importance des communications tout au long du projet. Plusieurs membres indiquent que le projet est emballant, bien pensé et bien préparé. De plus, le projet permet de repositionner l'image de l'Université.

**R : 05-CGV-160611**

Jean-Claude Savoie, appuyé par Neil Vibert, propose :

*« Le Conseil des gouverneurs approuve le lancement d'une campagne de financement de l'ordre de 50 M\$ en tenant compte du Rapport de l'étude de marché philanthropique préparé par KCI et des priorités révisées par l'Université de Moncton. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

**Budget proposé de la campagne de financement**

Voir le Document H, p. 1

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les projections des revenus et dépenses de campagne. Il rappelle que le projet de campagne doit s'autofinancer sur une période de 10 ans. Il fait remarquer qu'un déficit est prévu pour les années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, mais que dès 2020, on note un surplus annuel entre 146 257 \$ et 420 078 \$ jusqu'en 2026. La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 06-CGV-160611**

Stéphane Robichaud, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

*« Le Conseil des gouverneurs approuve la proposition de financement d'une durée de 10 ans (2016-2026) pour le fonctionnement de la campagne de financement de l'Université de Moncton qu'est de l'ordre de 50 M\$. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

**12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-160530 ET CEX-160609**

**R : 07-CGV-160611**

Stéphane Robichaud, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-160530 et CEX-160609. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

**13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX****13.1. Plan de recrutement**

À l'aide de diapositives électroniques, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales (VRAÉI) présente le plan stratégique de recrutement pour l'année 2016-2017.

Ce document intitulé « *Le recrutement : c'est l'affaire de toutes et tous!* », contient six parties : (1) une mise en contexte; (2) les stratégies et moyens mis en œuvre en 2015-2016 au premier cycle; (3) le bilan 2015-2016 et perspectives pour 2016-2017 au premier cycle; (4) les études supérieures – stratégies et moyens mis en œuvre en 2015-2016; (5) les études supérieures – bilan 2015-2016 et perspectives pour 2016-2017, et (6) la conclusion.

13.1. Plan de recrutement (suite)

La VRAÉI soulève les points suivants :

- La nouvelle approche est inclusive et globale. L'approche a une dimension plus relationnelle aux interactions de nature transactionnelle avec les futures étudiantes et étudiants.
- L'admission en milieu scolaire, le nouveau portail, l'ajout d'un agent de recrutement, le développement d'un nouveau programme de bourses, de la publicité gagnante sont des activités qui ont permis à l'Université de recruter stratégiquement.
- Globalement, entre 2012 et 2016, on note une baisse de 204 nouvelles inscriptions; toutefois, on note une hausse de 68 inscriptions dans la dernière année.
- Globalement, entre avril 2011 et avril 2016, on note une baisse dans les inscriptions à temps complet de 14 %, soit 666 inscriptions en moins.
- Les facteurs qui influencent le recrutement sont : la décroissance démographique, les crises politiques et sanitaires, la concurrence accrue.
- Parmi les stratégies à retenir pour l'année 2016-2017, notons (1) mettre les futures étudiantes et étudiants au centre des décisions; (2) personnaliser les communications avec les élèves; (3) améliorer la présence sur Internet; (4) effectuer le recrutement de façon différenciée; (4) continuer d'offrir un programme de bourses concurrentiel.
- Le taux de participation (anciennement nommé taux de pénétration) est passé de 31,5 % en septembre 2012 à 27,8 % en septembre 2015.

Par ailleurs, les projections des nouvelles inscriptions en septembre 2016 sont :

- Canada : 936 (+91)
- International : 222 (+20)
- Total : 1158 (+111)

La VRAÉI estime que l'Université doit être créative, visionnaire et audacieuse afin de se positionner sur l'échiquier très concurrentiel des universités.

#### Discussion

Lors de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Au sujet du recrutement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, avez-vous des stratégies qui visent différentes cibles? La VRAÉI explique que certaines cibles sont difficiles à atteindre. Il faut beaucoup de données : taux de placement, taux de réussite, taux de rétention et autres afin de cibler davantage.
- Bravo pour le nouveau site web. Est-ce que vous avez un agent exclusif pour le recrutement des étudiantes et des étudiants en immersion? La VRAÉI indique que non, toutefois il s'agit d'une cohorte qui augmente.
- Nous avons augmenté les droits de scolarité de 1000 \$ il y a un certain temps. Est-ce que cela a été un frein pour le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux? La VRAÉI explique que la situation s'est redressée, toutefois une attention particulière a été mise sur le programme *Rebondir*. Ce programme est très populaire et améliore le taux de rétention.
- Le rôle des anciennes et des anciens est quoi? La VRAÉI explique qu'un comité a été mis sur pied, le Comité de vie étudiante, et que l'alUMni est à la table. Il est important que les anciennes et les anciens parlent positivement de leur expérience à l'Université de Moncton. Ce point touche également la réputation de l'Université.
- Les étudiantes et les étudiants deviennent des ambassadeurs de l'Université. Le recrutement commence aussi dans la salle de classe.
- Quelle est la stratégie pour les étudiantes et les étudiants internationaux? La VRAÉI explique que les amis, la famille, le bouche-à-oreille, l'expérience rapportée sont des facettes du recrutement international que l'on ne doit pas négliger.

13.1. **Plan de recrutement** (suite)

- Un gouverneur estime qu'il devrait y avoir un programme de bourses pour les étudiantes et les étudiants internationaux.

Plusieurs gouverneures et gouverneurs remercient la vice-rectrice aux affaires étudiantes pour ce rapport.

**R : 08-CGV-160611**

Keith Coughlan, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le plan stratégique de recrutement 2016-2017 intitulé Le recrutement : c'est l'affaire de toutes et de tous!. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

13.2. **Projets d'infrastructures**

Voir le Document I, p. 1-5, et le Document J, p. 1-16

*Note : Les gouverneurs Corinne Godbout et Benoît Long se retirent de la salle en raison d'un conflit d'intérêts.*

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente un document à l'aide de diapositives électroniques intitulé « *Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires* ». Il explique qu'un nouveau programme du gouvernement canadien d'une valeur de 2 milliards de dollars a été lancé à la fin avril. Le programme vise trois objectifs, soit (1) encourager la construction stratégique et des travaux de réparation et d'entretien dans les universités et les collèges; (2) stimuler directement l'activité économique; et (3) améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation.

Essentiellement, il s'agit d'un programme qui prévoit le partage des coûts, le gouvernement fédéral étant responsable de 50 % des coûts admissibles alors que la province, les universités, les collèges et autres seraient responsables des autres coûts.

La date limite pour remettre les sommaires des projets était le 9 mai 2016. Les projets retenus doivent être complétés au plus tard le 28 avril 2018.

Le vice-recteur présente les 11 projets qui furent proposés. Le montant global des projets est de l'ordre de 56 M\$. Ils sont :

- 1) Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick
- 2) Réaménagement des espaces au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson
- 3) Amélioration à l'efficacité de l'éclairage au Campus de Moncton
- 4) Maison de l'environnement
- 5) Amélioration à l'isolant thermique des bâtiments
- 6) Amélioration à l'efficacité des systèmes mécaniques
- 7) Modernisation de la chaufferie au Campus d'Edmundston
- 8) Amélioration de l'efficacité énergétique
- 9) Rénovation écoénergétique des bâtiments du Campus de Shippagan
- 10) Rénovation : ajout d'infrastructure pour la recherche médicale au Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB)
- 11) Remise à niveau des installations primaires – Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick

13.2. Projets d'infrastructures (suite)

Le vice-recteur explique qu'au niveau du financement, la contribution fédérale demandée est de l'ordre de 26.8 M\$. La contribution provinciale demandée est de l'ordre de 17.7 M\$ et la contribution de l'Université de Moncton serait de l'ordre de 7.3 M\$.

Un gouverneur demande si les projets sont en ordre de priorité. Le VRARH explique que c'est le rôle de la province du Nouveau-Brunswick de faire la liste des priorités.

Une gouverneure demande si la contribution de l'Université de Moncton sera versée d'un coup. Le VRARH explique que le versement sera financé sur une période de quatre ans et que celui-ci sera géré à partir des fonds en fiducie.

Un gouverneur estime qu'un investissement de 7.3 M\$ pour des projets d'une valeur de 56 M\$ est un « *bon deal* ».

Le recteur et vice-chancelier rappelle que la province joue un rôle de premier plan dans ce dossier et que le montant versé par l'Université dépend beaucoup de celui versé par la province. Il rappelle également que les autres universités publiques de la province auront des demandes similaires.

**R : 09-CGV-160611**

Stéphane Robichaud, appuyé par Marie-France Pelletier, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs approuve les 11 projets retenus et la contribution de l'Université de Moncton d'un montant jusqu'à 7 350 000 \$ (pour 5 des 11 projets) pour un financement en lien avec le programme du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires du gouvernement canadien. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

13.3. Rapport des ressources humaines

Les nominations suivantes sont présentées à titre d'information.

**CAMPUS DE MONCTON**

La professeure **JULIE ARSENAULT** (Département de traduction et des langues) a été nommée directrice de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **SLIMANE BELBRAOUE** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales) a été nommé directeur *par intérim* de son École pour un mandat d'une année allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **RICHARD BOULANGER** (Département de musique) a été nommé directeur *par intérim* de son Département pour un mandat de six mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2016, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **JIMMY BOURQUE** a été nommé titulaire de la Chaire de recherche interdisciplinaire U de M – CFMNB en santé mentale des enfants et des jeunes pour un mandat de cinq ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021.

**13.3. Rapport des ressources humaines** (suite)

La professeure **ANDREA CABAJSKY** (Département d'anglais) a été nommée directrice de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

La professeure **NATALIE CARRIER** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales) a été nommée directrice de son École pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

La professeure **CORINA CRAINIC** a été nommée directrice scientifique *par intérim* de l'Institut d'études acadiennes pendant la période du 15 août 2016 au 30 juin 2017.

Le professeur **PAUL DEGUIRE** (Département de mathématiques et de statistique) a été nommé directeur de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **PIERRE-MARCEL DESJARDINS** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur de son École pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **PIERRE-MARCEL DESJARDINS** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur adjoint du secteur Économie pour un mandat régulier de deux ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

La professeure **JULIE FORGUES** (Département des arts visuels) a été nommée directrice de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **JAMEL GHOULI** (Département de génie électrique) a été nommé directeur du Centre de recherche en conversion d'énergie pour un mandat de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019.

La professeure **MARIE-ANDRÉE GIROUX** a été nommée titulaire de la Chaire K.-C.-Irving en sciences de l'environnement et développement durable pour un mandat de cinq ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2020.

Le professeur **GILLES MARCOUX** (Département d'administration) a été nommé directeur adjoint de son Département pour un mandat régulier de deux ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **GILLES MIRON** (Département de biologie) a été nommé directeur de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

La professeure **TANIA MORRIS** a été nommée titulaire de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière pour un mandat ordinaire de cinq ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021.

Le professeur **GÉRARD POITRAS** (Département de génie civil) a été nommé directeur du Centre de génie éolien pour un mandat de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019.

**13.3. Rapport des ressources humaines (suite)**

Le professeur **STÉPHAN REEBS** (Département de biologie) a été nommé responsable des Programmes spéciaux de la Faculté des sciences pour un troisième mandat consécutif régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019.

La professeure **MONIQUE RICHARD** (Département de musique) a été nommée directrice de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

La professeure **DOMINIQUE THOMASSIN** (Département d'études françaises) a été nommée responsable du secteur langue de son Département pour un mandat de deux ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018.

Le professeur **CHRISTOPHE TRAISNEL** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur adjoint du secteur Science politique pour un mandat régulier de deux ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **LUC TREMBLAY** (Département de chimie et biochimie) a été nommé directeur de son Département pour un mandat régulier de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

Le professeur **SYLVAIN VÉZINA** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur adjoint du secteur Administration publique pour un mandat régulier de deux ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018, en conformité avec les dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université (unité 1).

**CAMPUS D'EDMUNDSTON**

Le professeur **FRANÇOIS BOUDREAU** (Secteur Administration des affaires) a été nommé chef de son Secteur pour un mandat d'une année allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.

La professeure **NICOLE LANG** (Secteur Sciences humaines) a été nommée chef de son Secteur pour un mandat de deux ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018.

Le professeur **ROBERT LEVESQUE** (Secteur Éducation et kinésiologie) a été nommé chef de son Secteur pour un mandat d'une année allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.

**CAMPUS DE SHIPPAGAN**

La professeure **CAROLE BOUCHER** (Secteur Administration, Arts et Sciences humaines) a été nommée chef de son Secteur pour un mandat de trois ans allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2019.

**13.4. Nomination – Doyenne, doyen des Études par intérim (Campus de Shippagan)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique que le deuxième concours pour le poste de doyenne, doyen des Études au campus de Shippagan n'a pas porté des fruits. Un troisième concours sera lancé à l'automne.

Le VRER explique que le poste est présentement occupé *par intérim* par madame Marthe Robichaud. Madame Robichaud accepterait un mandat prolongé.

Une gouverneure note que pourvoir ce poste s'avère difficile et encourage le VRER à considérer faire appel à un chercheur de cadres. Le VRER indique que cela n'est pas prévu pour l'instant, mais qu'il s'agit d'une option à considérer.

13.4. Nomination – Doyenne, doyen des Études par intérim (Campus de Shippagan) (suite)

**R : 10-CGV-160611**

Stéphane Robichaud, appuyé par Kassim Doumbia, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la prolongation du mandat intérimaire de madame **Marthe Robichaud** comme doyenne des Études du campus de Shippagan pour une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13.5. Dossier livraison des services – affaires étudiantes et internationales

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur le dossier de livraison des services dans les secteurs des affaires étudiantes et internationales. Il rappelle que la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales a choisi de ne pas renouveler son mandat.

La situation engendrée par cette décision a entraîné une période de réflexion sur la nature du poste, la portée du poste, la livraison des services et autres considérations. Un document a été préparé.

Le recteur et vice-chancelier explique que le document intitulé « *Proposition de réorganisation de la structure administrative du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales* » a été remis aux associations syndicales dernièrement. Il rappelle que selon certains articles des conventions collectives de l'ABPPUM et de l'APPUMCE, des consultations auprès des employées et employés (membres de l'ABPPUM et de l'APPUMCE) doivent avoir lieu puisqu'il s'agit d'une réorganisation administrative. Par ailleurs, un comité doit être mis en place pour étudier la proposition conformément aux conventions collectives.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il a discuté du dossier avec les présidentes des associations professorales, madame Marie-Noëlle Ryan et madame Blanca Navarro Pardiñas. Ces gens ont convenu que la prochaine étape dans l'étude du dossier sera la mise en place dudit comité. Les parties ont convenu également qu'une ou un représentant de l'APPUMCS serait membre du comité.

Par ailleurs, le document a été présenté au Comité exécutif le 30 mai 2016.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il est important de se doter d'une structure liée à la gestion des effectifs étudiants. La gestion des effectifs étudiants est liée au recrutement, à l'admission sur place et à l'expérience étudiante. Il rappelle que l'Université doit être concurrentielle, avoir une image positive et livrer les services de façon optimale.

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité exécutif s'est réuni ce matin (le 11 juin) pour discuter du dossier. Il fut proposé que l'intérim soit assuré par le cabinet du recteur.

Discussion

Les membres examinent la nouvelle structure. Dans la proposition, le poste de vice-rectrice, vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales est aboli et remplacé par celui d'une direction générale de la gestion de l'effectif étudiant. Cette direction relèverait du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et serait appuyée d'un conseil réseau formé de trois vice-recteurs.

**13.5. Dossier livraison des services – affaires étudiantes et internationales (suite)**

Une gouverneure demande comment on est arrivé à cette proposition. Le recteur et vice-chancelier rappelle qu'il a reçu une lettre de l'ABPPUM en date du 18 février 2016, lettre qui exprime le souhait de l'ABPPUM que le bureau des relations internationales soit rattaché au rectorat. La lettre fait état de plusieurs suggestions par rapport à la réorganisation du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales, dont l'abolition du poste. La gouverneure indique qu'il ne s'agit pas là d'un mandat en tant que tel. Selon elle, on devrait avoir des données, des analyses statistiques et autres.

Des points plus précis sont soulevés :

- On n'ajoute pas de poste dans la nouvelle proposition. Il serait bien que l'on dote davantage les services aux étudiantes et aux étudiants.
- La procédure de consultation auprès des associations a été bien identifiée.

Le recteur et vice-chancelier indique que le départ de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales est une occasion de revoir la structure de livraison des services. Il rappelle que plusieurs postes liés aux services aux étudiantes et aux étudiants sont soit des postes réguliers, des postes financés par le programme LOE ou encore des projets ponctuels.

Le recteur et vice-chancelier explique que le financement des services aux étudiantes et aux étudiants n'est pas entièrement à la base. Malgré ce fait, l'Université doit répondre à une multitude de services.

Un membre demande si le rapport Ouellette a été examiné et si la proposition est le résultat de cette étude. Le recteur indique qu'il y a plusieurs études, mais que la proposition n'est pas liée directement au rapport Ouellette.

Le Conseil note que la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales terminera son mandat le 30 juin prochain. Le Comité exécutif estime qu'il serait sage de prévoir un intérim pour assurer la relève des dossiers. Le Comité souhaite que le recteur et vice-chancelier assume l'intérim pendant la période d'étude et de mise en place d'une nouvelle structure administrative. De plus, le Conseil est d'avis que ce dossier est prioritaire.

***R : 11-CGV-160611***

Adélarde Cormier, appuyé par Marie-Noëlle Ryan, propose :

*« Que le recteur et vice-chancelier assume l'intérim du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 afin de veiller à l'étude et à la mise en place de la réorganisation des services émanant de ce vice-rectorat. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

**13.6. Nomination – Vice-doyenne, vice-doyen de la Faculté d'administration**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique que le concours menant à la nomination d'une vice-doyenne ou d'un vice-doyen à la Faculté d'administration a été complexe. Le VRER explique que, conformément à la *Politique de sélection des cadres*, le doyen de la Faculté d'administration a fait sa recommandation au VRER. Le doyen recommandait une professeure n'ayant pas encore obtenu la permanence d'emploi.

Le VRER explique que, conformément à la *Politique*, il a soumis, par écrit au recteur et vice-chancelier, ses recommandations. Le VRER recommande madame Izold Guihur, B.Sc., B.Ing., M.G.P., D.B.A., professeure agrégée en management. Madame Guihur est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 2010.

13.6. **Nomination – Vice-doyenne, vice-doyen de la Faculté d’administration** (suite)

Le VRER présente le dossier de madame Guihur.

Plusieurs gouverneurs remercient le VRER pour la transparence dans ce dossier. Plusieurs sont d’avis que le poste de vice-doyen est un poste clef parmi les pairs et qu’il faut avoir une expérience. On précise qu’il ne s’agit pas du fait que la candidate recommandée par le doyen n’ait pas un bon dossier. L’absence de la permanence est un facteur clef.

**R : 12-CGV-160611**

Benoît Long, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Izold Guihur** à titre de vice-doyenne de la Faculté d’administration pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021. »*

Vote sur R12

Vote par scrutin secret : Madame Guihur obtient plus de deux tiers des votes en faveur de sa nomination.

ADOPTÉE

**R : 13-CGV-160611**

Kassim Doumbia, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

*« Que les bulletins de vote soient détruits. »*

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

13.7. **Autres**

Aucune autre question n’a été soulevée.

14. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document K, p. 1

14.1. **Évaluation des programmes**14.1.1. **Génie civil**

Le vice-recteur à l’enseignement et à la recherche (VRER) explique qu’une équipe d’évaluateurs, nommée par le Bureau canadien d’agrément des programmes de génie, a procédé à l’évaluation des programmes d’ingénierie de premier cycle. L’équipe était composée de René Rochette, ancien président du Bureau d’agrément, Suzelle Barrington, consultante en ingénierie, Dominique Lefebvre, professeur de génie civil de l’Université de Sherbrooke, Kodjo Agbossou, professeur en génie civil de l’UTR, Marijin Éné, professeur en génie mécanique de UQAT et Elmer Bourque, Association des ingénieurs professionnels du Nouveau-Brunswick.

Le VRER explique que le processus d’agrément tient lieu du processus d’évaluation des programmes. De plus, le processus d’agrément a porté surtout sur les programmes en cours plutôt que les programmes reconfigurés, bien que ceux-ci ont été lancés en 2014. L’équipe des évaluateurs a tenu compte des nouveautés dans les programmes reconfigurés.

Les normes d’agrément sont les suivantes : qualités requises des diplômés, amélioration continue, étudiants, contenu et qualité des programmes, cadre de prestation des programmes et procédures d’agrément et applications de celles-ci.

Le vice-recteur présente les recommandations pour les programmes régulier et coopératif en ingénierie civile.

**14.1.1. Génie civil** (suite)

Les membres du Conseil ne soulèvent aucune question.

**R : 14-CGV-160611**

Jean Soucie, appuyé par Keith Coughlan, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que la Faculté d'ingénierie assure que les notions au niveau des méthodologies de conception présentées dans le cours GCIV1011 soient réinvesties de façon adéquate dans le cursus de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants dans leurs utilisations rendues au projet de fin de baccalauréat, soit le cours GCIV5903 étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle en génie mécanique et génie électrique.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté d'ingénierie examine le contenu lié à la gestion de projets dans le programme de baccalauréat en génie civil et fasse les modifications nécessaires dans le but d'assurer une meilleure insertion professionnelle de ses étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle en génie mécanique et génie électrique.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté d'ingénierie examine l'intégration des outils à la formation des ingénieurs civils (ex. AutoCad, MatCad, ArcGIS, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle en génie mécanique et génie électrique.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie civil en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

**14.1.2. Génie électrique**

Le VRER explique que l'équipe d'évaluateurs a évalué les programmes régulier et coopératif en génie électrique. Il présente les cinq recommandations.

La proposition suivante est mise aux voix.

**14.1.2. Génie électrique** (suite)**R : 15-CGV-160611**

Micheline Daigle-LeBlanc, appuyée par Édith Doucet, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que la Faculté d'ingénierie examine les cours spécifiques au programme de baccalauréat en génie électrique et fasse le remaniement nécessaire au niveau des objectifs de cours et du contenu associé afin de rencontrer convenablement l'exigence des 195 UA en sciences naturelles exigées par le Bureau d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre des programmes de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie mécanique.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté d'ingénierie assure que la notion de développement durable soit abordée de façon convenable et en respectant les particularités et les spécificités du Baccalauréat en génie électrique afin de mieux respecter la Norme 3.4.5 Études complémentaires exigées par le Bureau d'agrément étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que ce même examen soit effectué dans le cadre du programme de baccalauréat en génie civil et de baccalauréat en génie mécanique.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté d'ingénierie assure l'offre de cours en option génération électrique (gestion de la tension) et au niveau du Code électrique canadien (bâtiment) afin d'assurer que les étudiantes et les étudiants aient les connaissances théoriques nécessaires à leurs applications dans divers contextes professionnels.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté d'ingénierie assure la formation portant sur l'instrumentation, les systèmes de mesure et de contrôle dans la pratique du génie électrique et qu'elle assure la révision de ses applications sur une base régulière.*

**RECOMMANDATION 5**

*Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de Baccalauréat en génie électrique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

**14.1.3. Génie mécanique**

Le VRER explique que l'équipe d'évaluateurs a évalué les programmes régulier et coopératif en ingénierie mécanique. Il présente les recommandations.

Un gouverneur demande qu'elle est la procédure pour la mise en œuvre des recommandations. Le VRER explique que toutes les facultés doivent fournir un rapport annuel et doivent faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations.

### 14.1.3. Génie mécanique (suite)

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 16-CGV-160611**

Stéphane Robichaud, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations suivantes :*

**RECOMMANDATION 1**

*Que la Faculté assure que les Qualités requises des étudiants telles que précisées par le Bureau canadien d'agrément soient mesurées de façon adéquate (types, moments et fréquences des mesures) afin de fournir l'information nécessaire dans l'examen de ces qualités transversales dans le processus d'agrément étant entendu qu'il est également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle en génie civil et génie électrique.*

**RECOMMANDATION 2**

*Que la Faculté s'assure que les notions essentielles de santé et de sécurité en milieu de travail soient abordées et suivies de façon adéquate dans le programme de baccalauréat en génie mécanique afin de respecter les normes d'agrément et aussi faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiants face à ces dimensions professionnelles importantes étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle en génie civil et génie électrique.*

**RECOMMANDATION 3**

*Que la Faculté d'ingénierie assure un meilleur développement de compétences en programmation informatique en lien à l'utilisation des divers logiciels prédominant dans le travail d'ingénieur mécanique (ex. C++, PLC, etc.) à travers le cursus de son programme afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle de leurs étudiantes et étudiants étant entendu qu'il soit également mis de l'avant que la Faculté d'ingénierie voit à l'applicabilité de cette recommandation dans les programmes de 1<sup>er</sup> cycle en génie civil et de génie électrique.*

**RECOMMANDATION 4**

*Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme de baccalauréat en génie mécanique en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) incluant une intégration appropriée des Qualités requises des diplômés dans les différents cours du programme, et ce, dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

### 14.2. Création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels

Le VRER explique que la reconfiguration du programme de Baccalauréat en commerce a permis de revoir, en profondeur, la structure du programme, sa composition en termes de certificats, le nombre de crédits et le titre.

Le programme de Baccalauréat en commerce deviendra le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires. L'aspect multidisciplinaire est très encouragé et, à ce titre, on y retrouve la création d'un Certificat en systèmes d'information organisationnels et d'un Certificat en planification et gestion logistique. Ces certificats comptent 24 crédits chacun.



**15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT****15.1. Fonds de fonds de couverture – choix d’un gestionnaire**

Voir le Document L, p. 1-4

*Invité : Daniel Goguen, président du Comité de placement*

Le vice-recteur à l’administration et aux ressources humaines (VRARH) indique que le processus de mise en œuvre de la nouvelle *Politique de placement* suit son cours. La recherche des gestionnaires se poursuit. Récemment, le Comité était à la recherche d’un nouveau gestionnaire pour le fonds de fonds de couverture pour le fonds de dotation de l’Université.

Daniel Goguen, président du Comité de placement, explique que le Comité a rencontré trois gestionnaires le 3 mai dernier pour remplacer le gestionnaire Permal. À l’aide d’un document (voir document L), le président explique que le fonds de couverture a une allocation de 10 %, soit 5.5 M\$ (valeur marchande).

Monsieur Goguen rappelle les critères qui ont été utilisés afin d’identifier les gestionnaires finalistes. Ces critères ont été développés avec l’aide de la firme Mercer. Trois finalistes ont été identifiés et la recommandation du Comité de placement est de retenir la firme PAAMCO. PAAMCO est classée 6<sup>e</sup> parmi les plus importants fonds de fonds de couverture au monde en termes de total des actifs des fonds de pension. Monsieur Goguen présente le *Pro Forma* en tenant compte de la recommandation du Comité.

Monsieur Goguen répond à quelques questions précises. La proposition suivante est mise aux voix.

***R : 20-CGV-160611***

Jean Soucie, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte que le mandat de fonds de fonds de couverture pour le fonds de dotation de l’Université de Moncton soit offert à la compagnie Pacific Alternative Asset Management Company (PAAMCO). »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

**16. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**

Stéphane Robichaud, président du Comité de finance, explique que le Comité s’est réuni le 1<sup>er</sup> juin 2016. Il explique que plusieurs dossiers ont été discutés, notamment le plan financier de la campagne de financement et les projets d’infrastructure. Par ailleurs, deux mandats de négociation ont été adoptés. Une mise à jour de l’état d’avancement des projets a également été présentée.

**17. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Monsieur Alain Bossé, président suppléant du Comité de vérification, indique que le Comité s’est réuni le 11 mai dernier. Le Comité a étudié le rapport de la firme Marcil Lavallée portant sur les activités de contrôle interne du cycle des achats, payables et décaissements. Le rapport contient 22 recommandations dont plusieurs ont déjà été implantées.

Le Comité a également examiné et reçu le plan d’audit au 30 avril 2016, plan préparé par PricewaterhouseCoopers. Ce plan sera mis en œuvre dès le 4 juillet 2016.

Aucune question n’est soulevée.

**18. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

La présidente du Comité de gouvernance, Marie-France Pelletier, indique que certains membres du Conseil des gouverneurs termineront leur mandat en septembre, soit Michel Côté, Neil Vibert, Adélar Comier et Jean Soucie. Ces quatre membres ont été nommés par le lieutenant-gouverneur-en-conseil. Par ailleurs, Alain Bossé et Alvery (Bill) Ferguson termineront leur deuxième mandat en septembre 2016 et ne souhaitent pas le renouveler.

Aussi, elle explique que le premier mandat de Josée Rioux-Walker et son propre mandat se termineront en septembre. Dans les deux cas, elles souhaitent renouveler leur mandat.

Représentant du Nord-Ouest

La présidente présente le dossier de Jean-Roch Cayouette. Monsieur Cayouette est un homme d'affaires du Nord-Ouest, pharmacien de formation, ayant siégé à de nombreux conseils d'administration.

**R : 21-CGV-160611**

Marie-France Pelletier, appuyée par Alain Bossé, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Jean-Roch Cayouette** à titre de représentant du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick pour un premier mandat de trois ans, soit de septembre 2016 à septembre 2019. »*

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

Représentant du Sud-Ouest

La présidente présente le dossier de Samuel LeBreton. Monsieur LeBreton est statisticien ayant plusieurs années d'expérience dans ce domaine. Analyste, il est bien connu pour ses analyses rigoureuses et agit souvent comme expert invité dans les espaces publics.

**R : 22-CGV-160611**

Marie-France Pelletier, appuyée par Paulette Robert, propose :

*« Sous réserve qu'il accepte, que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Samuel LeBreton** à titre de représentant de l'extérieur des régions du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick pour un premier mandat de trois ans, soit de septembre 2016 à septembre 2019. »*

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

**R : 23-CGV-160611**

Marie-France Pelletier, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Josée Rioux-Walker** à titre de représentante du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick pour un deuxième mandat de trois ans, soit de septembre 2016 à septembre 2019. »*

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

**18. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE (suite)****R : 24-CGV-160611**

Raymond Théberge, appuyé par Corinne Godbout, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Marie-France Pelletier** à titre de représentante de l'extérieur des provinces de l'Atlantique pour un deuxième mandat de trois ans, soit de septembre 2016 à septembre 2019. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

**19. RENOUVELLEMENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Voir le Document M, p. 1-3, et le Document N, p. 1-2

Note : Le recteur et vice-chancelier, Raymond Théberge, quitte la salle pour la durée du point 19.

Le président, Hermel Landry, indique que le rapport écrit du Comité consultatif de sélection du recteur et vice-chancelier a été préparé conformément à la *Politique de sélection des cadres*. Il rappelle que la procédure suivie est celle de renouvellement retrouvée au point 1.82 de la *Politique*.

Il indique que ce rapport est confidentiel. Le rapport est distribué séance tenante et une période de lecture est accordée.

Le Comité avait une période de trois mois pour accomplir son travail. Le Comité a tenu trois réunions entre le 21 mars et le 31 mai 2016. Des consultations publiques ont eu lieu en avril, dans les trois campus, soit les 13, 14 et 15 avril 2016. De plus, le recteur et vice-chancelier a fait une présentation devant le Sénat académique. Celle-ci a eu lieu le 6 mai 2016. Les présentations publiques ont été enregistrées et déposées sur le web.

Le Comité a sollicité des réactions écrites de plusieurs associations et groupes conformément à la *Politique*. Plusieurs réactions ont été obtenues.

Le Comité consultatif de sélection recommande le renouvellement du mandat de monsieur Raymond Théberge à titre de recteur et vice-chancelier.

Les membres du Conseil des gouverneurs discutent de la recommandation, du rapport écrit, et de la décision à prendre. Cette discussion est confidentielle.

Vote par scrutin secret. Des bulletins de vote sont distribués.

Scrutateurs : Marc Angers et Sylvie Doiron

Le bulletin de vote contient l'énoncé suivant :

**R : 25-CGV-160611**

« Que le Conseil des gouverneurs approuve le renouvellement du mandat de monsieur **Raymond Théberge**, recteur et vice-chancelier, pour une durée de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 30 juin 2022. »

Résultat : Raymond Théberge obtient plus de deux tiers des voix.

**R : 26-CGV-160611**

Kassim Doumbia, appuyé par Édith Doucet, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R26

unanime

ADOPTÉE

**19. RENOUELEMENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)**

Le président remercie les membres du Comité consultatif de sélection pour la qualité du travail accompli. Il remercie également les membres du Conseil des gouverneurs pour la qualité de la discussion.

**20. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160506**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes des activités du Sénat académique.

Aucune question n'est soulevée.

**21. AFFAIRES NOUVELLES**

Voir le Document O, p. 1-34

À titre d'information, le document intitulé « *Données institutionnelles pour l'année universitaire 2015-2016* » est remis aux membres du Conseil. Ce document a été préparé par le bureau de la recherche institutionnelle de l'Université. Le document sera affiché sur le microsite *Vers l'UdeM 2020* de l'Université prochainement dans la section *Planification stratégique 2020*.

**21.1. Remerciements**

Le vice-président du Conseil des gouverneurs remercie Marie-Noëlle Ryan et Marie-Linda Lord qui terminent leur mandat au sein du Conseil des gouverneurs.

**22. PROCHAINES RÉUNIONS**

Les prochaines réunions (annuelle et régulière) du Conseil des gouverneurs auront lieu le samedi 24 septembre 2016 à Edmundston.

**23. CLÔTURE**

La réunion se termine à 16 h 15.

---

Lynne Castonguay  
Secrétaire générale

# DOCUMENTS

Conseil des gouverneurs • CGV-160611

